

DES SOLUTIONS VÉGÉTALES EN VILLE

LE FONDS INTELLIGENCE NATURE



JEAN-MARC
BOUILLON

Co-fondé par Jean-Marc Bouillon en collaboration avec VALHOR, le Fonds Intelligence Nature est un fonds de dotation pour la réflexion sur les solutions végétales en ville.

Doté d'un budget de 100 000 euros, il a été créé il y a 2 ans et demi, et commence aujourd'hui ses activités après la longue mise en pause liée au Covid. Une expertise est ainsi mobilisée par les professionnels pour penser le futur de la nature en ville. Jean-Marc Bouillon, président du Fonds, a répondu à nos questions. **Par Nina Valin.**

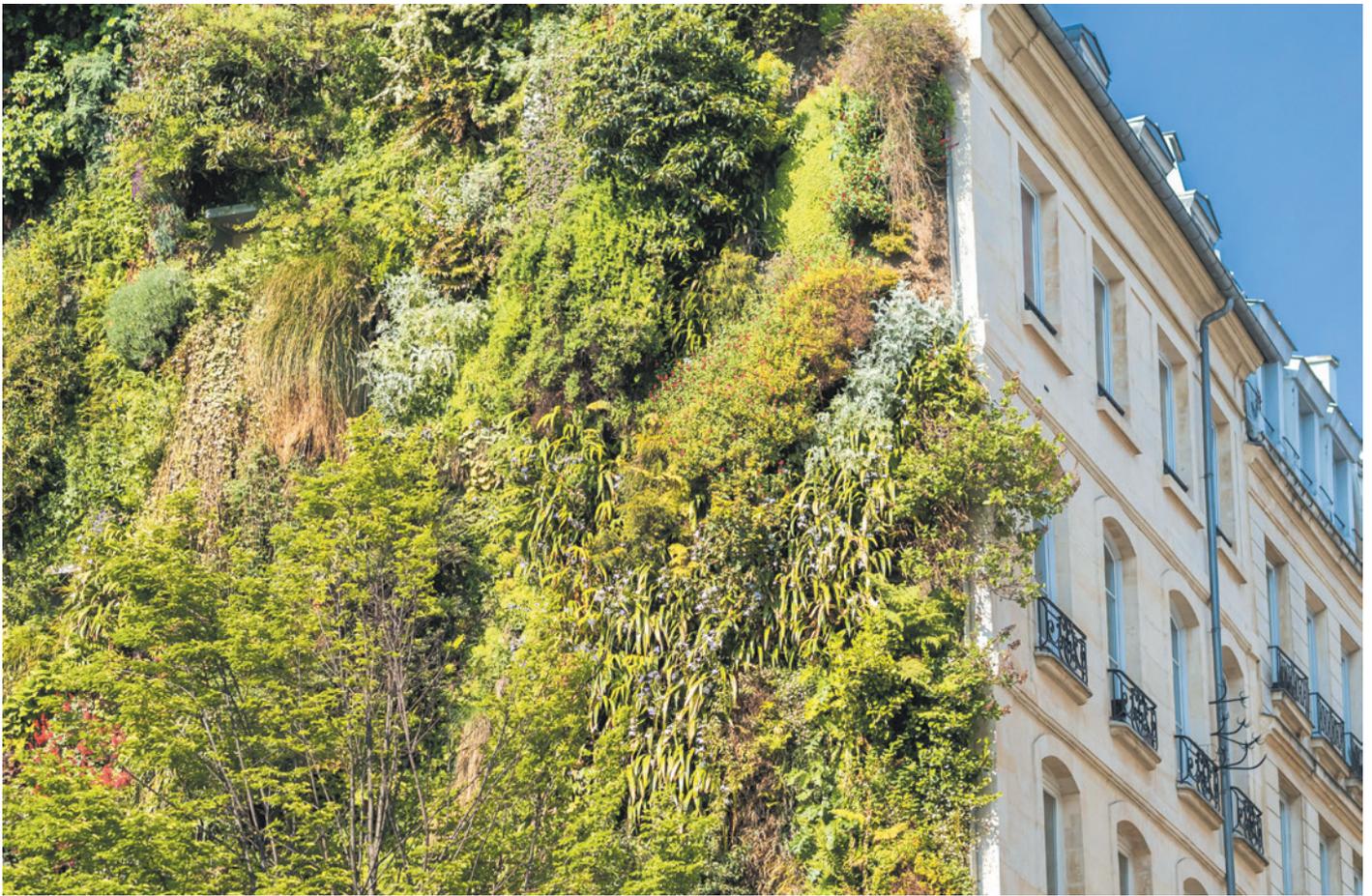
¶¶ Valeurs Vertes : Quelle idée a fait émerger le Fonds Intelligence Nature que vous présidez ?

¶¶ Jean-Marc Bouillon : On constate un glissement important du rôle de la nature en ville, d'une position terriblement aval dans les projets vers une position centrale, voire préalable. Auparavant, s'il restait un peu d'argent, on se permettait d'ajouter un peu de nature au projet. Aujourd'hui, quand vous regardez les grands prix de l'urbanisme comme celui remporté par Michel Desvigne sur le plateau de Saclay, ils mettent en avant des projets pensés à l'intérieur du paysage.

Ce glissement d'un rôle accessoire voire de compensation vers une position centrale signifie que le paysage quitte le champ culturel, pour rentrer dans le champ technique : la nature pourrait fournir des prestations techniques aux nouveaux systèmes urbains qui se dessinent et l'aideraient à être plus résiliente au changement climatique. En tant qu'experts réunis par VALHOR pour discuter de la question du végétal en ville, nous cherchons des réponses appliquées, opérantes, pour s'adapter à ce glissement. Les professionnels de la filière VALHOR travaillent à construire le regard du professionnel sur ce que sont les solutions végétales. On s'aperçoit

que partout dans le monde, dans toutes les stratégies d'adaptation des villes au changement climatique, les solutions végétales sont très pertinentes, souvent adoptées car résilientes, peu chères, et majoritairement efficaces. L'idée de ce Fonds Intelligence Nature est de mutualiser le temps de recherche des pépinières, celui des agences de paysagistes concepteurs, des métiers de la jardinerie... Ce mécénat numéraire que les entreprises peuvent donner en ayant un intérêt fiscal va permettre la création d'un lieu où l'on peut réfléchir, débattre, produire des choses appliquées, avec l'aide de professionnels.

On remarque en parallèle que la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) est en train elle aussi de changer : d'une RSE qui était très dédiée à l'interne de l'entreprise (adoption d'un comportement plus vertueux dans sa pratique quotidienne et sa production, via le recyclage, la promotion de vélos électriques etc.), à une RSE territoriale. Les entreprises se rendent compte qu'il ne suffit pas d'être meilleur dans sa propre pratique, mais que les professionnels doivent s'intéresser à l'environnement précisément là où ils exercent leur métier. Il y a par ailleurs un intérêt pour l'entreprise à contribuer à une vie citadine de meilleure qualité là où elle exerce, pour ne pas perdre sa clientèle.



DR

■ Mur végétalisé à Paris

Les fonds de dotation deviennent d'excellents véhicules pour que les entreprises aient envie de financer des projets d'adaptation.

Le fonds a pour ambition à la fois de produire de la réflexion, des solutions concrètes vues par les professionnels, mais aussi d'être un réceptacle de donations par des professionnels qui se préoccupent de leur territoire mais n'ont pas les moyens ou le temps de s'en charger par eux-mêmes.

“V.V : Comment introduire de la nature en ville en amont, lorsque l'essentiel des travaux publics concerne du bâti existant ? Quelle est la réponse du Fonds Intelligence Nature à ce défi ?

“J-M.B. : Quand on parle d'adaptation au changement climatique, on part souvent des zonages pluviaux en créant des cheminements naturels de l'eau vers de la terre irriguée depuis la partie imperméable de la ville. Ainsi, un arrosage automatique s'opère, un ruissellement de la ville, qui permet de faire pousser les plantes. Les élus sont au fait de ces stratégies. Ils prennent des dispositions dans le PLU (Plan Local Urbain), se lancent dans un programme de désartificialisation de la ville, etc. Ce sont des progrès, mais qui ne sont pas encore suffisants. Pourquoi ? Parce que l'ensemble des projets publics privés (paysages, cours d'école, lotissements, promotion immobilière etc), ne renouvelle nos tissus urbains que de 1 % par an. Il n'y a pas de loi qui limite le renouvellement des villes ! Simplement, c'est trop coûteux. Les capacités financières, humaines et entrepreneuriales,

font que la ville ne s'autorégule que de 1 %. Parce que 99 % de la ville n'a pas de projet, on atteint rapidement la limite des documents d'urbanisme. En clair, 80 % de la ville qu'on aura à aménager d'ici 2030 existe déjà. Donc comment aménager la ville existante ? Comment inviter les propriétaires de la ville à démarrer un projet ?

Je rappelle que nos territoires urbains sont 80 % privés et 20 % publics. Il faut donc absolument associer le public et le privé dans des réflexions communes. Le Fonds Intelligence Nature s'intéresse à ces questions à travers une approche d'acupuncture urbaine. En clair, il ne s'agit non pas de tout reconstruire mais d'inventer une autre façon de faire des projets en investissant des petits endroits : on peut par exemple infiltrer une voirie où planter des arbres et créer des îlots de chaleur, ne pas toucher au reste, et investir un autre endroit voisin.

“V.V : Quels sont les prochains pas du Fonds Intelligence Nature ?

“J-M.B. : À ce stade, nous allons lancer le premier conseil scientifique en janvier 2023. Ce conseil a pour but de produire une feuille de route, qui propose des solutions végétales particulièrement adaptées à régler une partie des problèmes liés à l'adaptation de nos villes au changement climatique. Nos villes bâties vont devoir accueillir beaucoup de nature, ce qui va changer les paysages urbains, le rapport de l'humain à la nature. Nous allons travailler un volet technique et un volet social : quelles sont les solutions opérantes ? Comment vivre avec la nature en ville ?

100 000€

C'est le montant du fonds de dotation Fonds Intelligence Nature



Le programme de démarrage sera construit autour des thèmes proposés par le fondateur, VALHOR, et cinq autres familles professionnelles. Nous recevrons ainsi 10 questions prioritaires de la part de chaque partenaire, que nous soumettrons au comité scientifique pour réaliser une proposition d'arbitrage et des fiches pratiques techniques pour accompagner entreprises et particuliers - la maison particulière étant la forme urbaine la plus représentée en ville. Le programme Cœur de ville sera potentiellement demandeur de certaines réflexions, auxquelles nous pouvons envisager de répondre.

“V.V : Envisagez-vous des difficultés dans la mise en place de ce projet ?

“J-M.B. : VALHOR représente 50 000 entreprises et de nombreux experts. L'expertise devrait être largement disponible pour proposer des solutions végétales pertinentes. Il est possible que nous ne puissions pas répondre à certaines questions : les pépiniéristes par exemple sont intéressés par la question du choix des végétaux de demain. Il y a un arbitrage à mener qui rend la réponse difficile : est-ce que l'on choisit des arbres uniquement pour qu'ils résistent au changement climatique, ou souhaitons-nous aussi qu'ils produisent des prestations comme le stockage de carbone ? Parmi les 60 services écosystémiques qu'on leur connaît, lesquels va-t-on prioriser ? Je fais souvent le parallèle entre le monde médical et l'urbanisme : si vous regardez l'impact de l'image médicale sur la façon de soigner les gens, une telle révolution existe aussi en urbanisme ! L'imagerie satellite

“
80 %
de la ville
qu'on aura
à aménager
d'ici 2030
existe déjà
”

et les algorithmes de lecture de ces imageries nous ouvrent des portes fabuleuses sur notre façon de lire les villes et de construire des diagnostics, plus pertinents et précis, donc plus convaincants. C'est le sujet auxquels font face les fonds de dotation, qui produisent beaucoup de données nouvelles : que fait-on de ce savoir ? Trop de donnée tue la donnée : il faut pouvoir distinguer la donnée utile.

“V.V : Quels sont les avantages des fonds de dotation pour opérer des changements dans la ville ? Pourquoi ce format plutôt qu'un autre ?

“J-M.B. : Le fonds de dotation va être un nouveau véhicule : d'ailleurs, les collectivités comme Cergy s'en dotent ! Jusqu'aujourd'hui, ils étaient surtout dédiés à l'action culturelle, le patrimoine etc. Mais je pense que nous allons voir arriver des fonds de dotation à haute valeur environnementale. L'apport du mécénat peut permettre ce développement en s'ajoutant aux finances publiques ou à la rentabilité du projet.

L'autout de ces réflexions innovantes est aussi que, si au niveau de la réponse, on tape juste, celle-ci peut se diffuser profondément dans la société. Les cours d'école OASIS en sont l'exemple. En 2018, suite à des phénomènes d'îlots de chaleur désastreux dans les écoles, Sébastien Maire a imaginé un moyen de remédier à l'imperméabilisation de la ville de Paris. On a alors recréé des sols ouverts dans les écoles et en y plantant des arbres. Ainsi l'évapotranspiration contribue au rafraîchissement et chaque cour d'école devient un îlot de fraîcheur, qui contribue à rafraîchir le quartier même après la fermeture des classes ! Deux ans plus tard, aucune ville en France n'est pas dotée d'un programme OASIS. Si toutes les villes l'ont adopté, c'est parce que cette solution est simple et pertinente. Un comportement mimétique participe à l'effet viral des réponses.

En tant que professionnels, nous avons la responsabilité de produire des réflexions sur ce sujet, d'autant plus que le changement climatique va provoquer une panique et la volonté de légiférer de tous les côtés. Nous avons un intérêt à créer la jurisprudence qui représentera le précédent et la base pour la législation, qui s'inspire souvent des meilleurs exemples existants et des évolutions sociétales. Sans bons exemples, la législation sera basée sur une mauvaise réalité, au lieu de nous offrir des règlements pertinents et durables dans le temps.

■ Une rue de Toulouse. Les arbres rendent 60 services écosystémiques



LARAH VIDOTTO PIXABAYS